



Aéro-club HISPANO-SUIZA

MODALITÉS D'ADHÉSION AU CLUB

- Prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur ;
- Remplir et signer une fiche d'adhésion ;
- Prendre une licence fédérale ou présenter une licence fédérale en cours de validité ;
- Fournir un certificat médical ; (liste des médecins agréés à demander au club ou sur [http://sicomed1.aviation-civile.gouv.fr/publication _ mea.pdf](http://sicomed1.aviation-civile.gouv.fr/publication_mea.pdf)) ;
- Fournir la photocopie d'une pièce d'identité ;
- Fournir deux photographies d'identité (une seule pour les pilotes brevetés) ;
- Fournir une autorisation parentale (pour les moins de 18 ans).

Pour les élèves pilotes

- Se procurer auprès de l'aéro-club un livret de progression (offert par le Comité Régional Aéronautique de France).

Pour les pilotes brevetés

- Présenter la licence de pilote ABL, LAPL ou PPL et le carnet de vol ;
- Effectuer un contrôle en vol avec l'un des instructeurs de l'Aéro-club Hispano-Suiza habilités à cet effet.